



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 15/07/21

Reçu en Préfecture le : 15/07/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210713-118452-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 13 juillet 2021
D - 2021 / 284**

Aujourd'hui 13 juillet 2021, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Madame Catherine FABRE présente à compter de 14h30, Madame Sandrine JACOTOT présente à compter de 16h20, Madame Marie-Claude NOEL présente jusqu'à 17h20 et Madame Fanny LE BOULANGER présente jusqu'à 18h35.

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Véronique SEYRAL, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Vie étudiante. Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions. Association Animafac. Année 2021.

Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles qui agissent pour promouvoir la vie étudiante. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives dans le domaine de la vie étudiante que la Ville souhaite développer.

L'Association Animafac, observe, depuis le début de cette période inédite de pandémie, les difficultés rencontrées par les associations coupées de leurs adhérents et propose de les accompagner dans leurs activités tout en aidant les étudiants souhaitant s'engager dans une association.

Animafac désire donc :

- Accompagner et mettre en réseau les étudiants engagés afin de leur permettre de maintenir leurs activités, renouveler leurs projets et innover pour répondre aux nouveaux problèmes générés par la crise sanitaire,
- Développer la vie associative étudiante bordelaise,
- Favoriser et valoriser les initiatives étudiantes sur les campus bordelais,
- Permettre la rencontre des étudiants bordelais sur des thèmes variés,
- Donner la visibilité aux initiatives étudiantes.

Afin de redynamiser la vie associative étudiante bordelaise et accompagner les étudiants engagés ou qui souhaitent s'engager, entre septembre et décembre 2021, l'association organisera les événements suivants :

- Septembre à décembre 2021 : 4 ateliers de formation à la gestion associative (mutualisation des expériences et des bonnes pratiques associatives / acquisition de nouvelles compétences en gestion d'associations / mise à disposition d'outils),
- Septembre 2021 : temps de rencontre informel entre associations étudiantes,
- Octobre 2021 : rencontre inter associative, (temps d'interconnaissance / ateliers / animations) une trentaine de participants attendus,
- Novembre 21 : rencontre thématique (ex : développement durable / solidarité locale / culture).

Les événements seront prioritairement organisés en présentiel mais peuvent se faire en distanciel en cas de restrictions sanitaires.

Aussi, je vous propose d'attribuer à l'association ANIMAFAC :

- La somme de 1 500 euros prévue au budget primitif pour financer la mise en place d'outils (guides, fiches pratiques thématiques...) à disposition des étudiants engagés, ainsi que soutenir l'organisation des ateliers visant à mettre en relation des associations préexistantes et des étudiants désirant lancer un projet associatif.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser à l'association ANIMAFAC une subvention de 1500 euros dans le cadre d'une redynamisation de la vie étudiante après une année de crise sanitaire.

La dépense sera imputée sur le budget 2021, Compte : 65748, Fonction : 023

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 13 juillet 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Isabelle ACCOCEBERRY